



Rapport annuel

2024

previbois.com

TABLE DES MATIÈRES

Mission, vision, valeurs	p. 3
Message du président-directeur général	p. 4-5
Message du président du conseil d'administration	p. 6
À propos de nous	p. 7-8
Notre équipe	p. 9-12
Structure organisationnelle	p. 13
Conseil d'administration	p. 14
Développement des affaires	p. 15
Partenariats externes	p. 15
Dossiers sociopolitiques et techniques	p. 16
Information et communication	p. 17-19
Évènements	p. 20
Formations	p. 21
Bilan des formations en entreprise	p. 22
Bilan des formations à distance	p. 23
Bilan des autoformations	p. 23
Bilan des interventions	p. 24
Bilan des projets spéciaux	p. 24
Mutuelles de prévention	p. 25-26
États financiers	p. 27-45

“

**PROTÉGER,
PRÉVENIR,
INNOVER : NOTRE
ENGAGEMENT
DEPUIS 90 ANS
POUR UN TRAVAIL
EN TOUTE
SÉCURITÉ.**

”

MISSION, VISION, VALEURS



Mission

Maîtriser les risques et créer des milieux de travail sains et sécuritaires dans les entreprises par des solutions novatrices, de l'accompagnement personnalisé et des conseils avisés auprès des intervenants.

Vision

Des entreprises prospères et sécuritaires basées sur la responsabilisation individuelle et collective.

Valeurs

Santé et sécurité

Protection, qualité de vie

Égalité

Respect, personnalisation, équité, l'humain

Responsabilité

Responsabilisation, rigueur, stabilité

Réciprocité

Engagement, règle d'or



MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers membres, partenaires et collaborateurs,

L'année 2024 fut synonyme de stabilité, mais aussi de croissance et d'innovation pour notre association. Depuis plus de 90 ans, PRÉVIBOIS poursuit son engagement envers la santé et la sécurité du travail, consolidant ainsi sa position de chef de file dans nos différents secteurs d'activité. Cette pérennité repose sur notre capacité à anticiper les enjeux et à offrir des solutions novatrices à nos membres.

Cette année a été marquée par une stabilité au sein de nos équipes de travail. La quasi-absence de roulement de personnel témoigne non seulement de notre culture organisationnelle forte, mais aussi de mon engagement, à titre de président-directeur général, envers le bien-être des employés de PRÉVIBOIS. Leur dévouement et leur expertise constituent le moteur de notre succès collectif.

Nos partenariats d'affaires ont continué de renforcer notre croissance et notre capacité à toujours nous dépasser. Par ailleurs, notre implication active au sein des comités en santé et sécurité du travail, notamment ceux de la CNESST et du CPQ, a permis d'influencer des dossiers majeurs touchant nos secteurs d'activité. Ces collaborations stratégiques nous permettent de demeurer à l'avant-garde des décisions qui façonnent nos industries, mais aussi de défendre les intérêts de nos membres.

Afin d'accompagner les entreprises dans leurs efforts de prévention, nous avons créé, en 2024, de nombreux outils et aide-mémoire. Afin de renforcer cet accompagnement, nous veillons à diffuser régulièrement des informations stratégiques en SST par la publication de nouvelles sur notre site Web, l'envoi de communiqués ciblés, la publication de fiches d'information, de contenus spécialisés et plus encore. Ces outils sont conçus pour sensibiliser et aider efficacement les travailleurs à adopter les meilleures pratiques en matière de prévention.

Dans la dernière année, plusieurs de nos formations ont été mises à jour afin de refléter les changements règlementaires en SST. Cela permet à nos participants de rester informés et de se conformer aux nouvelles exigences légales en matière de SST.

Du côté de nos mutuelles de prévention, elles poursuivent leur croissance, garantissant ainsi un accompagnement financier et stratégique optimal aux organisations qui en font partie. Cette dynamique positive renforce notre rôle de partenaire de confiance en matière de gestion des dossiers et de prévention.

Alors que nous nous tournons vers 2025, notre objectif demeure inchangé : continuer d'être une référence incontournable en SST pour les entreprises des secteurs du bois, des pâtes et papiers, de la transformation et de l'industrie manufacturière. Nous sommes convaincus que la responsabilisation individuelle et collective est la clé pour des milieux de travail sains et sécuritaires.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude envers les membres du conseil d'administration de PRÉVIBOIS pour leur soutien indéfectible et leur engagement envers moi, mon équipe et notre association. Nous continuerons d'innover et de faire progresser la santé et la sécurité dans les milieux de travail.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre engagement. Ensemble, poursuivons notre mission avec ambition et détermination.

Éric Dunn, ing.

Président-directeur général



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bienvenue chez PRÉVIBOIS! Nous sommes une association dédiée à la protection de la santé et de la sécurité pour nos membres, employés et communautés. Notre mission est de fournir des solutions innovantes et personnalisées pour garantir un environnement sain et sécurisé.

Grâce à notre expertise et à nos années d'expérience, nous accompagnons nos membres dans la prévention des risques, la mise en conformité et le bien-être au travail. Ensemble, nous construisons un avenir où la sécurité est au cœur de toutes les décisions. En tant qu'experts en santé et sécurité, nous assumons la responsabilité totale de vos besoins, garantissant ainsi une tranquillité d'esprit absolue.

En tant que membres, vous profitez d'une foule d'avantages dont la possibilité d'avoir accès à de nombreuses formations (en entreprise, à distance et en autoapprentissage) et des avis juridiques. Vous bénéficiez aussi d'une collaboration avec une firme externe spécialisée en ergonomie pour compléter notre offre et vous proposer des interventions exclusives et adaptées à vos milieux de travail.

PRÉVIBOIS s'assure aussi que ses membres sont toujours bien informés des impacts des changements réglementaires et d'être représentés. Si la vie d'une entreprise et de ses emplois est liée aux résultats économiques, ces mêmes résultats sont liés à la disponibilité des salariés autant sur l'aspect physique que mental.

PRÉVIBOIS, avec ses plus de 28 employés, vous offres des services personnalisés à vos besoins. Découvrez notre association, c'est trouver un vaste choix de services en santé et en sécurité du travail !

Meilleures salutations,

Amato Della Vecchia, CHRE

À PROPOS DE NOUS

Spécialiste en santé et sécurité du travail depuis plus de 90 ans

Nous sommes une association sectorielle patronale à but non lucratif spécialisée en santé et sécurité du travail (SST). Notre création remonte aux années 1930, ce qui nous a permis de développer une expertise solide et reconnue dans le domaine de la SST.

Nous offrons un éventail de services en SST, notamment des formations, des interventions, de l'expertise-conseil, de l'information, des mutuelles de prévention, de la gestion des lésions professionnelles et de la cotisation à la CNESST.

Nous sommes spécialisés dans les secteurs de la forêt, des pâtes et papiers et de la transformation du bois, mais nous détenons également l'expertise et les compétences nécessaires pour intervenir dans les entreprises manufacturières.

La sécurité des employés, la santé des entreprises

La sécurité des employés est un gage de santé pour les entreprises, non seulement pour les économies appréciables qu'elle procure, mais également pour les retombées positives qu'elle génère au chapitre de la productivité, du climat de travail et de l'image corporative. C'est sur ces principes que reposent notre mission, notre vision et nos valeurs.



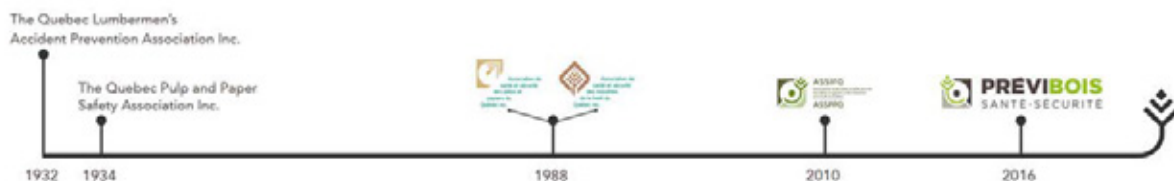
Historique

L'histoire de notre Association remonte aux années 1930. Cette époque voit naître les deux premiers groupements de prévention des accidents de l'industrie : The Quebec Lumbermen's Accident Prevention Association Inc. en 1932 et The Quebec Pulp and Paper Safety Association Inc. en 1934. Les deux associations se retrouvent rapidement sous la même gérance, mais opteront, en 1958, pour une gestion indépendante.

Au fil du temps, les Associations changeront de dénominations sociales afin de s'adapter au contexte de l'industrie, mais elles demeureront toujours des associations patronales. Il faudra attendre l'année 1988 pour voir apparaître l'Association de santé et sécurité des industries de la forêt du Québec inc. (ASSIFQ) et l'Association de santé et sécurité des pâtes et papiers du Québec inc. (ASSPPQ). L'arrivée des mutuelles de prévention, en 1998, apporte un vent nouveau autant du point de vue organisationnel que dans la diversité des services offerts.

En 2010, l'ASSIFQ et l'ASSPPQ décident d'arborer la même identité visuelle et adoptent le nom de Associations de la santé et de la sécurité des pâtes et papiers et des industries de la forêt du Québec.

À l'automne 2016, les deux associations franchissent un grand pas et font le choix de fusionner pour devenir une seule et même entité, maintenant connue sous le nom de PRÉVIBOIS. Cette fusion traduit plus fidèlement son mode de gestion et d'organisation et s'inscrit dans une stratégie de faire valoir une image unifiée et forte de l'Association, soit que l'ensemble du personnel et des services se trouve sous une même enseigne.



NOTRE ÉQUIPE

Équipe de la direction



Éric Dunn, ing.

Président-directeur général

Gradué en génie mécanique de l'Université Laval en 1994, il a débuté sa carrière à titre d'ingénieur dans une entreprise de l'industrie du sciage. Son talent inné en gestion lui a permis d'occuper successivement divers postes en gestion de 2008 à 2015 pour des entreprises du secteur manufacturier. Il a ensuite effectué un retour dans l'industrie de la transformation du bois à titre de directeur de la relation avec les membres pour l'Est du Canada. Depuis son arrivée chez PRÉVIBOIS, il se démarque par son leadership, son sens de l'analyse, son côté humain et relationnel.



Pascal Rousseau

Directeur de la prévention

Pascal détient un diplôme d'études collégiales en assainissement et sécurité industrielle en plus d'un diplôme universitaire en sciences de l'environnement et d'un baccalauréat en relations industrielles. Il a d'abord travaillé comme technicien en hygiène industrielle pendant près de 5 ans. Il a ensuite été recruté par PRÉVIBOIS en 2006 et a travaillé à titre de conseiller en prévention pour ensuite être nommé coordonnateur des services spécialisés en 2014 et finalement promu directeur de la prévention en 2018.



Julie Pichette, CRIA

Directrice des mutuelles de prévention et de la gestion de l'indemnisation

Ses excellentes connaissances en gestion des lésions professionnelles, du financement CNESST et de la gestion d'équipe lui ont rapidement permis d'obtenir un poste de directrice, qu'elle occupe depuis 2012. Elle agit, depuis décembre 2018, à titre de directrice des mutuelles de prévention et de la gestion de l'indemnisation chez PRÉVIBOIS. Elle s'occupe également du développement des affaires et est reconnue pour son leadership, sa grande capacité d'analyse et son approche personnalisée auprès des entreprises.

Équipe de la prévention



Pascal Rousseau
Directeur de la prévention



Christian Bélanger
Conseiller en prévention et
en hygiène industrielle



Émilie Guinard, ing.f.
Conseillère en prévention



Patrick Lang
Conseiller en prévention et
en hygiène industrielle



Sébastien Lessard
Conseiller en prévention



Gino Madon, ing.f.
Conseiller en prévention



Danick Poulin
Conseiller en prévention



Philippe Rouleau
Conseiller sénior en prévention



Yanic Simard
Conseiller en prévention



Éric Vaillancourt
Conseiller en prévention



Frédéric Villeneuve
Conseiller sénior en prévention

Équipe de la gestion de l'indemnisation



Julie Pichette, CRIA

Directrice des mutuelles de
prévention et de la gestion de
l'indemnisation



Sylvie Bernard

Conseillère en gestion de
l'indemnisation



Elisabeth Boily

Conseillère en gestion de
l'indemnisation



Nathalie Boisclair

Conseillère en gestion de
l'indemnisation



**Isabelle Cormier,
Avocate**

Conseillère en gestion de
l'indemnisation



Hélène Lapointe

Conseillère en gestion de
l'indemnisation



**Samuelle McCarthy,
B.A., LL.B., CRIA**

Conseillère en gestion de
l'indemnisation



**Sophie Tremblay,
B.A., DESS, CRIA**

Conseillère en gestion de
l'indemnisation



Responsable de l'information et des communications



Julie Parent
Conseillère en communication

Équipe de soutien à l'organisation



Valérie Baron
Adjointe à la gestion
de l'indemnisation



Sylvie Couturier
Adjointe à la gestion
de l'indemnisation



Sharlie Trahan
Adjointe à la gestion de
l'indemnisation



Cynthia Tremblay
Adjointe à la prévention

Services administratifs



Karine Metton
Coordonnatrice des services
administratifs

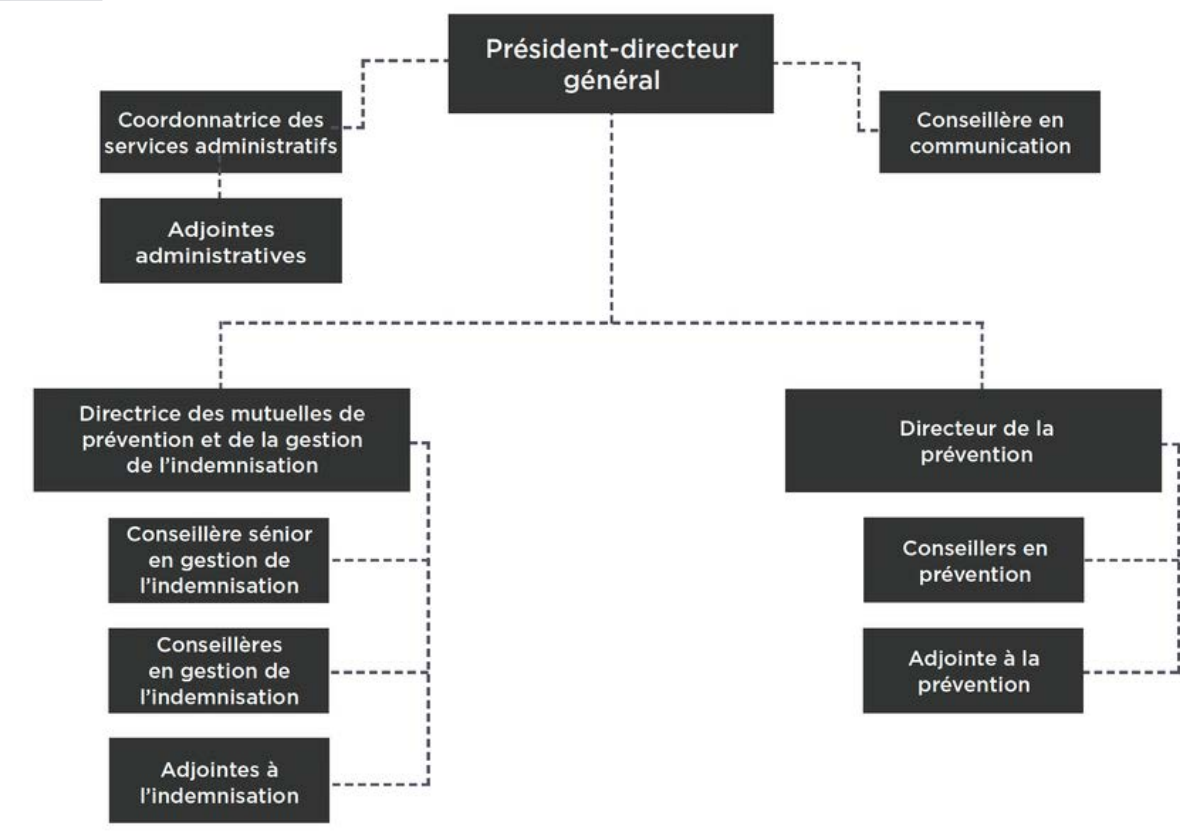


Céline Gravel
Adjointe administrative



Suzanne Lavoie
Adjointe administrative

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



MOUVEMENT DE PERSONNEL

L'année 2024 a été très stable chez PRÉVIBOIS. Nous avons eu un seul départ, soit un conseiller en prévention et en hygiène industrielle, pallié par l'embauche d'une nouvelle ressource.

Nous avons également engagé une ressource supplémentaire pour compléter l'équipe de conseillers en prévention.



Amato Della Vecchia
Smurfit Westrock

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉVIBOIS est sous la direction d'un conseil d'administration entièrement composé de représentants d'entreprises membres de l'Association. Nos activités sont ainsi guidées vers des objectifs communs et tous les bénéfices sont réinvestis afin de répondre encore mieux aux besoins de nos membres.

En 2024, le conseil d'administration compte neuf administrateurs chapeautés par un président qui se réunissent périodiquement afin de diriger et valider les opérations de la direction générale. Ils participent également à l'assemblée générale annuelle et sont impliqués dans les décisions importantes.



Louis Beauregard
Uniboard Canada inc.



Éric Bouchard
Scierie Lac St-Jean inc.



Gordon Bowser
Bégin et Bégin inc.
Groupe NBG



Éric Couture
Groupe Crête inc.



Olivier Couture
Groupements forestiers Québec
(GFQ)



Julie Gagnon
Cascades
Groupe Produits Spécialisés



Simon Gaudreault
Produits Kruger s.e.c.



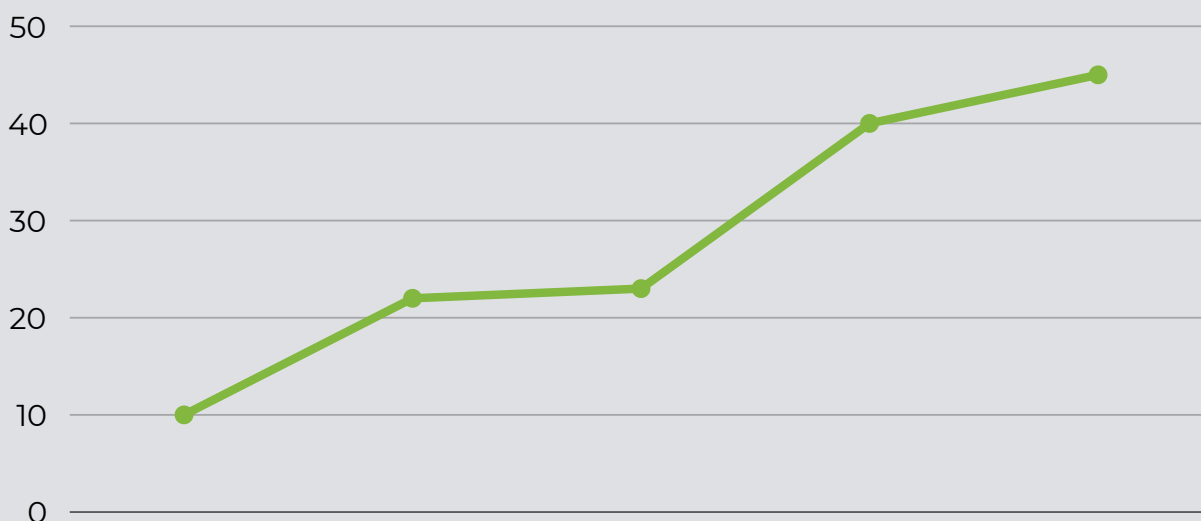
Fabien Simard
Association des entrepreneurs
en travaux sylvicoles du Québec
(AETSQ)



Pascal Vigneault
Amex Bois Franc inc.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

En 2024, les membres de la direction de PRÉVIBOIS ont été très actifs en développement des affaires en rencontrant diverses entreprises pour leur présenter notre offre de services, que ce soit lors de congrès ou de rencontres planifiées. Nous avons également continué de travailler avec la firme spécialisée en développement des affaires, ACT Actuaires. Notre partenariat avec la firme spécialisée en tarification et en financement de la SST, Groupe Conseil Bardier, s'est également poursuivi durant l'année nous amenant de nouveaux membres en mutuelle.



Partenariats externes

Notre collaboration avec la firme d'ergonomes Synetik ErgoSolution s'est poursuivie en 2024. Leur entreprise continue de proposer 3 formations en plus de 2 interventions dans notre catalogue de services. Leur équipe, déjà présente dans nos secteurs d'activité, est composée de 8 ergonomes certifiés.

Nous avons également poursuivi notre partenariat avec CONFORMiT afin de permettre à nos membres de bénéficier d'un rabais de 10 % applicable à l'achat de leur logiciel de gestion des risques opérationnels et de la santé, sécurité et environnement.

DOSSIERS SOCIOPOLITIQUES ET TECHNIQUES

Nous nous faisons un devoir de faire partie de différents comités de travail en matière de SST. Il est primordial de nous assurer que les décisions prises par les instances politiques et les organismes de recherche et de développement respectent les droits et les intérêts de nos membres.

En 2024, plusieurs dossiers ayant des impacts importants sur nos secteurs d'activité ont fait l'objet de discussions et de décisions au sein de divers comités, sous-comités et groupes de travail pilotés par la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail* (CNESST) ou par le *Conseil du patronat du Québec* (CPQ). Ces dossiers sont analysés et traités en étroite collaboration avec nos partenaires associatifs.

Durant l'année, PRÉVIBOIS a participé aux comités suivants :

CNESST

- Comité-conseil sur la révision des articles relatifs à l'hygiène du travail du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) (3.33.1)
- Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (3.33.2)
- Comité-conseil de coordination des travaux réglementaires en prévention et réparation (3.75)
- Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier (3.77)
- Comité-conseil sur les modalités d'application des mécanismes de prévention et de participation des travailleurs en établissement (3.82)
- Comité aviseur pour l'accompagnement des milieux de travail dans le cadre de la LMRST (3.83)

CPQ

PRÉVIBOIS a siégé aux sous-comités stratégique, prévention, réparation et financement du CPQ. Ces comités ont été créés afin de consulter les employeurs du Québec sur les enjeux et les impacts des travaux réglementaires de la CNESST.



INFORMATION ET COMMUNICATION

L'accès à de l'information de qualité

Nous offrons à nos entreprises membres de nombreux moyens de communication afin de les garder à l'affût de l'actualité en SST. Elles bénéficient également d'un accès privilégié à une panoplie d'informations et de documents via notre site Web, mis à jour régulièrement. Nous nous faisons un devoir de les tenir informés à travers différentes publications qui leur sont offertes gratuitement et exclusivement.

Que ce soit à travers nos infolettres, nos bulletins d'information ou nos publications sur les médias sociaux, nous nous assurons que nos membres reçoivent des informations de qualité, pertinentes et adaptées à leurs besoins spécifiques. Nous croyons que l'accès à une information fiable et mise à jour régulièrement est essentiel pour garantir un environnement de travail sain et sécuritaire pour tous les travailleurs.

Voici un aperçu de ce qui a été diffusé par notre association en 2024 :



Infolettre PRÉVIBOIS

Nous avons transmis **12** infolettres au courant de l'année. Notre infolettre regroupe l'ensemble des nouvelles qui ont été publiées sur notre site Web durant le mois.



Médias sociaux

Voici le nombre d'abonnés pour chacun des médias sociaux de PRÉVIBOIS :

Facebook : **260**
 LinkedIn : **696**
 YouTube : **149**



Bulletin des mutuelles

En 2024, **3** bulletins des mutuelles ont été transmis par courriel à nos entreprises membre. Celui-ci porte sur divers sujets en lien avec la gestion de l'indemnisation en plus de donner des informations personnalisées.



Rencontres SST

En 2024, aucune rencontre SST n'a eu lieu.



Communiqués

Des communiqués ciblés sont envoyés régulièrement aux entreprises membres pour les informer de sujets en SST nécessitant une attention particulière. Au total, **68** communiqués ont été transmis en 2024.



Appel à tous

Les Appels à tous permettent aux membres aux prises avec un problème particulier de connaître les solutions mises en place dans d'autres entreprises. En 2024, nous avons comptabilisé et diffusé **5** Appels à tous.



Bilan 2024 : un engagement croissant pour la SST

L'année 2024 a été marquée par une série d'initiatives et d'actions qui témoignent de notre engagement envers la santé et la sécurité du travail.

Nous sommes fiers des résultats obtenus et nous restons déterminés à poursuivre notre mission de sensibilisation pour un environnement de travail toujours plus sûr et sécuritaire. Voici quelques chiffres clés qui illustrent notre impact et nos efforts tout au long de l'année :



Nouvelles sur notre site Web

En 2024, **113** nouvelles ont été publiées sur notre site Web, concernant l'actualité en lien avec la santé et la sécurité du travail.



Formations multientreprises

L'année s'est terminée avec un nombre total de **107** participants à nos formations multientreprises.



AGA de PRÉVIBOIS

L'assemblée générale annuelle de PRÉVIBOIS a accueilli un nombre record de participants en 2024, soit un total de **57**.



Webinaires

Nous avons réalisé des webinaires durant l'année qui ont accueilli un total de **155** participants.



Outils et aide-mémoire

Renforcer la prévention grâce à des outils pratiques et efficaces

En 2024, nous avons développé davantage de ressources pratiques et accessibles pour soutenir nos entreprises membres dans leurs actions en prévention. Conscients des enjeux quotidiens auxquels elles font face, nous avons mis à leur disposition une série d'outils et d'aide-mémoire conçus pour faciliter leur démarche. Parmi ces nouvelles ressources, des affiches et des carnets ont été développés pour leur offrir un soutien concret et visuel et ainsi promouvoir des pratiques sécuritaires au sein des entreprises.

Ces outils ont pour but de renforcer la culture de la sécurité et d'aider chaque organisation à mieux protéger ses travailleurs, tout en favorisant une intégration simple et efficace des mesures préventives dans leur quotidien professionnel. Pour les commander, il suffit de visiter la section "Publications - Outils et aide-mémoire sur commande" de notre site Web. En voici un aperçu :



**Carnets d'analyse sécuritaire
de tâche - Usine et forêt**



Aide-mémoire à imprimer



Affiches en Coroplast



**Autocollants 3 points d'appui -
Usine et forêt**



**Carnets - Transport des
marchandises dangereuses**



Sécurimètres



ÉVÈNEMENTS

Notre participation aux différents évènements en tant qu'exposant ou conférencier nous offre l'opportunité, chaque année, de nouer des relations d'affaires avec des clients potentiels et existants. C'est également l'occasion idéale pour développer notre réseau et échanger avec les acteurs clés du milieu.

Voici les évènements auxquels PRÉVIBOIS a participé en 2024 :

- Groupements forestiers Québec (GFQ) : 7-10 septembre à Percé
- Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) : 12 septembre au Mont Tourbillon
- Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean : 30 octobre à Saint-Félicien
- Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) : 18-19 avril au Mont Sainte-Anne
- Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) : 7-8 novembre à l'Hôtel Le Concorde
- Colloque ForêtCompétences : 14-15 novembre au Manoir du Lac-Delage

Solidarité et dépassement : au cœur du Grand défi Pierre Lavoie

Notre président-directeur général, M. Éric Dunn, a participé pour une 11^e année, au Grand défi Pierre Lavoie qui s'est déroulé les 14-15-16 juin derniers.

Éric et les 4 membres de l'équipe *Le Cosmos Traiteur* ont parcouru 1000 km afin de parrainer l'école Les Prés-Verts, Pavillon Saint-Bernard, de la région de la Capitale-Nationale.

Les fonds amassés sont allés directement à l'amélioration des infrastructures sportives de l'école ainsi qu'à la recherche sur les maladies orphelines.





FORMATIONS

Offrir des formations à nos entreprises membres fait partie intégrante de notre mission et compose l'une des principales activités de notre association. Nous sommes spécialistes dans nos secteurs d'activité et nous savons comment intégrer la SST dans nos programmes de développement des compétences. Nos formateurs cumulent plusieurs années d'expérience et notre équipe se fait le devoir d'offrir du contenu de qualité et d'utiliser des méthodes pédagogiques dynamiques et variées. Nous vous présentons, dans les pages suivantes, le bilan des formations offertes par PRÉVIBOIS en 2024.

En 2024 quelques-unes ont été mises à jour pour respecter les nouvelles normes en SST, soit :

- Cadenassage - Travailleur
- Cadenassage - Gestion et création de fiches
- Comité SST
- TMD - Forêt
- TMD - Usine
- Travail à chaud
- Pont roulant - Travailleur
- Pont roulant - Formateur
- Analyse de risques

L'année dernière, aucune nouvelle autoformation (e-learning) sur notre plateforme MATIS n'a été développée.



BILAN DES FORMATIONS EN ENTREPRISE

Le nombre de formations offertes est restée sensiblement pareil passant de **1522** en 2023 à **1582** en 2024. Cette fois, c'est la formation chariot élévateur qui a été la plus demandée par nos membres et non-membres contrairement à enquête et analyse d'accident l'année précédente. Elle est suivie de près par : travail en espace clos, analyse de risques, superviseur et leader en SST et cadenassage.

Activités	Nombre d'activités			Nombre de participants
	Membres	Non-membres	Total	
Analyse de risques	22	4	26	222
Superviseur et leader en SST	15	3	18	166
Chariot élévateur	45	5	50	157
Travail en espace clos	19	3	22	133
Cadenassage	21	1	22	116
Déblocage en usine	9	0	9	107
Enquête et analyse d'accident	8	1	9	91
Pont roulant	22	3	25	91
Prévention des chutes	12	0	12	74
Plate-forme élévatrice	19	2	21	65
Comité de santé et de sécurité du travail	8	0	8	62
SIMDUT	4	3	7	62
Scie à chaîne	7	6	13	60
Transport des marchandises dangereuses	4	1	5	52
Travail à chaud	10	0	10	52
Diligence raisonnable	0	2	2	23
Essais d'ajustement des appareils de protection respiratoire	6	0	6	18
Amiante	3	0	3	8
Transpalette motorisé	2	0	2	7
Règlement sur la santé et la sécurité du travail	0	1	1	5
Gestion des contraintes thermiques	0	0	0	0
Total	236	35	271	1571

BILAN DES FORMATIONS À DISTANCE

En 2024, le nombre d'activités de formation a diminué comparativement à l'année précédente passant de **285** à **196**. Le nombre d'entreprises membres qui ont opté pour ce type de formation est demeuré sensiblement le même et c'est au niveau des non-membres que la baisse a été plus marquée passant de **10** entreprises à **4**. Les plus populaires ont toutefois été enquête et analyse d'accident, gestion des lésions professionnelles et analyse sécuritaire de tâche.

Activités	Nombre d'activités			Nombre de participants
	Membres	Non-membres	Total	
Enquête et analyse d'accident	7	1	8	70
Gestion des lésions professionnelles	0	3	3	51
Analyse sécuritaire de tâche	1	0	1	20
Analyse de risques - Poste	4	0	4	16
Travail à chaud	1	0	1	14
Transport des marchandises dangereuses - Forêt	1	0	1	9
SIMDUT	2	0	2	8
Travail en espace clos	3	0	3	8
Transport des marchandises dangereuses - Usine	0	0	0	0
Total	19	4	23	196

BILAN DES AUTOFORMATIONS

Contrairement aux formations à distance, les autoformations ont été plus populaires que l'année 2023 totalisant **545** participants contrairement à **407**. La formation analyse sécuritaire de tâche maintient son premier rang, mais est suivie de près par SIMDUT (travailleur), cadenassage en entreprises (les bases) et enquête et analyse d'accident (le rapport).

Activités	Nombre de participants		Total
	Membres	Non-membres	
Analyse sécuritaire de tâche	222	12	234
SIMDUT - Travailleur	71	26	97
Cadenassage en entreprise - Les bases	34	10	44
Enquête et analyse d'accident - Le rapport	40	1	41
Identification et analyse de risques	38	0	38
TMD - Forêt	35	0	35
TMD - Usine	21	0	21
Travail à chaud	19	0	19
Bruit en milieu de travail	9	1	10
Assignment temporaire - Les bases	6	0	6
Total	495	50	545

BILAN DES INTERVENTIONS

En 2024, le total d'interventions offertes par notre association a augmenté, comparativement à l'année précédente. C'est les services de profil SST et d'hygiène industrielle qui ont fait une grosse différence dans le total du nombre de jours.

Activités	Membres	Non-membres	Total	Nombre de jours
Profil SST	367	9	376	172,5
Hygiène industrielle	265	27	292	144,3
Programme de prévention	44	34	78	36,6
Analyse de risques (poste/machine)	72	2	74	22,6
Coaching SST	12	27	39	19,3
Espace clos	17	7	24	12
Rencontre d'information	17	0	17	7,1
Audit SST	9	1	10	6,9
Amiante	11	0	11	6,7
Visite annuelle et évaluation des besoins	8	2	10	3,8
Enquête et analyse d'accident	2	0	21	0,8
Cadenassage	0	0	0	0
Ergonomie	0	0	0	0
Total	824	109	952	432,4

BILAN DES PROJETS SPÉCIAUX

Concernant les projets spéciaux, le nombre de jours travaillés pour Hydro-Québec a considérablement augmenté passant de **311,5** jours en 2023 à **450,5** en 2024. Cette augmentation s'explique par des contrats d'Hydro-Québec qui avaient été reportés.

Quant à la SOPFEU, les journées d'intervention de nos conseillers ont subi une légère baisse passant de **72,5** journées en 2023 à **68,5** en 2024.

Projets spéciaux	Nombre de jours *
Hydro-Québec	450,5
Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)	68,5
Total	519

* Le nombre de jours comprend les activités de planification, de réalisation et de suivi des interventions.

MUTUELLES DE PRÉVENTION

PRÉVIBOIS gère deux mutuelles de prévention, la Merisier (729) et la PREMIUM (794), qui rassemblent près de 250 entreprises. En 2024, les mutuelles ont accueilli 26 nouveaux membres. Voici leur répartition selon les unités de classification, basée sur les masses salariales (MS) estimées de 2024.

Unités		MS estimée (2024)	% de la MS
34010	Scierie	107 487 647 \$	15,7 %
14020	Aménagement forestier	40 472 058 \$	5,9 %
34200	Fabrication de pâte à papier	38 398 956 \$	5,6 %
18070	Fabrication en série de meubles ou de bâtis	37 707 831 \$	5,5 %
14010	Opérations forestières	33 186 669 \$	4,8 %
18020	Planchers de bois panneaux bois massif	32 137 957 \$	4,7 %
90010	Employés de bureau	31 363 149 \$	4,6 %
36050	Fabrication de produits métalliques	29 882 047 \$	4,4 %
18050	Fabrication de meubles en métal	29 138 492 \$	4,2 %
18010	Fabrication de portes et de fenêtres	24 438 060 \$	3,6 %
16070	Fabrication de médicaments	22 314 037 \$	3,3 %
10150	Culture d'arbres ou d'arbustes	21 338 729 \$	3,1 %
36350	Fonderie de métaux non ferreux	17 774 600 \$	2,6 %
68040	Camp avec hébergement	15 831 762 \$	2,3 %
54070	Quincaillerie	15 114 934 \$	2,2 %
36110	Fabrication chaudières, machines	14 236 639 \$	2,1 %
34030	Palettes ou contenants	14 193 964 \$	2,1 %
16040	Fabrication de produits en plastique	14 155 871 \$	2,1 %
36100	Fabrication de machines et d'équipements agricoles	12 683 522 \$	1,8 %
18060	Fabrication d'armoires à structure de bois	10 883 860 \$	1,6 %
65130	Bureau de services professionnels	10 727 761 \$	1,6 %
36130	Fabrication d'équipements	10 590 484 \$	1,5 %
55050	Transport routier de marchandises	7 338 931 \$	1,1 %
67100	Associations d'entreprises	6 353 471 \$	0,9 %
34410	Transport forestier	6 266 717 \$	0,9 %
90020	Vendeurs	6 167 512 \$	0,9 %
54350	Commerce ou installation de pneus	6 040 665 \$	0,9 %
16080	Fabrication de produits divers	5 880 903 \$	0,9 %
26050	Impression	5 582 498 \$	0,8 %
54010	Commerce ou location de meubles	5 340 252 \$	0,8 %
69960	Entretien de machinerie de production	5 095 835 \$	0,7 %
18040	Fabrication d'articles en bois	4 626 322 \$	0,7 %

Unités		MS estimée (2024)	% de la MS
54410	Commerce de gros de denrées alimentaires	3 426 394 \$	0,5 %
80030	Travaux d'excavation; location grues	3 405 902 \$	0,5 %
36080	Peinture en atelier	3 334 800 \$	0,5 %
65150	Administration de filiales	2 713 361 \$	0,4 %
36060	Produits en fil métallique	2 665 859 \$	0,4 %
36070	Fabrication de portes et de fenêtres en métal	2 524 144 \$	0,4 %
34210	Transformation papier et carton	2 213 902 \$	0,3 %
80110	Travaux charpenterie, menuiserie	1 885 624 \$	0,3 %
65110	Bureau de services professionnels	1 870 699 \$	0,3 %
10140	Culture de céréales, de graines	1 857 409 \$	0,3 %
60110	Enseignement collégial ou universitaire ; bibliothèque ; laboratoire ou centre de recherche	1 855 302 \$	0,3 %
17040	Fabrication ou réparation d'articles en toile	1 817 949 \$	0,3 %
59120	Entreprise d'insertion	1 814 114 \$	0,3 %
36140	Fabrication ou remise à neuf de moteurs	1 651 292 \$	0,2 %
80020	Travail dans et hors des bureaux	1 588 116 \$	0,2 %
54230	Commerce ou location de machines	1 541 132 \$	0,2 %
80080	Montage de charpentes métalliques	1 535 421 \$	0,2 %
80190	Installation d'équipement électronique	1 236 911 \$	0,2 %
80160	Travaux de mécanique de chantier	883 548 \$	0,1 %
55080	Services d'entreposage	856 578 \$	0,1 %
36120	Fabrication d'équipements de chauffage, de ventilation, de climatisation et réfrigération	509 758 \$	0,1 %
60100	Enseignement primaire, secondaire ou professionnel	346 561 \$	0,1 %
77020	Services d'entretien d'immeubles	313 815 \$	0,0 %
54220	Commerce de tracteurs de ferme	274 416 \$	0,0 %
13140	Exploitation d'une carrière de pierre concassée ou de taille, d'une sablière ou d'une gravière, d'une mine de minéraux industriels ou de construction	268 221 \$	0,0 %
58010	Services relatifs à l'environnement	264 956 \$	0,0 %
55070	Transport par camion à benne basculante ; enlèvement de la neige	233 249 \$	0,0 %
80150	Travaux de verrerie ; travaux de vitrerie	204 454 \$	0,0 %
35010	Fabrication de produits en pierre	203 656 \$	0,0 %
36150	Fabrication de matériel informatique	135 201 \$	0,0 %
68010	Restaurant ; comptoir de restauration rapide ; débit de boissons alcoolisées	112 145 \$	0,0 %
14030	Travaux arboricoles	53 564 \$	0,0 %
54260	Récupération de matières ou d'objets recyclables	51 654 \$	0,0 %
55030	Chargement/déchargement de bateaux	5 169 \$	0,0 %
Total		686 407 412 \$	100 %

PRÉVIBOIS
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2024

PRÉVIBOIS
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2024

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 16
Renseignements complémentaires	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Prévibois

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Prévibois (l'« association »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Blais Julien Patrin*¹

Québec, le 18 mars 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A126183

PRÉVIBOIS**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
PRODUITS		
Cotisations des membres	823 313 \$	761 455 \$
Subvention CNESST - PAFISST	238 204	164 142
Subvention CNESST - article 105	131 017	-
Publications et autres	24 882	28 752
Formation générale et technique	325 581	309 486
Déplacements refacturés pour les formations	127 305	128 393
Formation générale et technique - non membres	86 569	107 402
Formation Hydro-Québec	233 331	181 349
Prévention - mutuelles	600 000	600 000
Frais d'administration rétrospectif / gestion	8 275	9 050
Rétrospectif (annexe A)	222 126	197 392
Mutuelles (annexe B)	373 774	91 721
Revenus de dividendes	2 431	3 895
Autres revenus de placements	2 965	4 342
Gain sur cession de placements	48 557	-
Gain de change	1 369	196
Variation de la juste valeur des placements	54 222	92 005
Intérêts	<u>97 314</u>	<u>54 374</u>
	<u>3 401 235</u>	<u>2 733 954</u>
CHARGES		
Salaires	1 554 188	1 455 624
Charges sociales	359 034	343 136
Voyages	265 024	216 312
Communications	16 414	21 640
Loyer et assurances	95 108	86 939
Honoraires professionnels	26 884	33 888
Dépenses de bureau	30 932	27 196
Frais d'assemblées	8 105	2 495
Publicité	17 921	14 585
Perfectionnement du personnel	17 105	4 946
Fourniture et entretien - hygiène industrielle	19 630	12 215
Colloques et droits d'adhésion	9 411	9 047
Location et entretien des photocopieurs	8 299	8 817
Informatique	87 877	100 584
Amortissement des immobilisations	32 803	32 704
Amortissement des actifs incorporels	48 870	88 375
Mauvaises créances	3 306	3 583
Frais de gestion des placements	4 289	6 121
Perte sur cession d'immobilisations et d'actifs incorporels	-	316
Intérêts et frais bancaires	<u>7 719</u>	<u>6 033</u>
	<u>2 612 919</u>	<u>2 474 556</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>788 316</u></u> \$	<u><u>259 398</u></u> \$

PRÉVIBOIS**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE**

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobi- lisations	2024 Total	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	2 247 508 \$	139 621 \$	2 387 129 \$	2 127 731 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	869 989	(81 673)	788 316	259 398
INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS	<u>(16 791)</u>	<u>16 791</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>3 100 706 \$</u>	<u>74 739 \$</u>	<u>3 175 445 \$</u>	<u>2 387 129 \$</u>

PRÉVIBOIS**BILAN****AU 31 DÉCEMBRE**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 107 303 \$	1 048 389 \$
Débiteurs (note 4)	418 526	406 092
Travaux en cours (note 5)	35 195	25 604
Frais payés d'avance	39 442	16 982
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 6)	<u>986 779</u>	<u>115 058</u>
	2 587 245	1 612 125
PLACEMENTS (note 6)	1 289 754	1 230 039
IMMOBILISATIONS (note 7)	56 060	72 072
ACTIFS INCORPORELS (note 8)	<u>18 679</u>	<u>67 549</u>
	<u><u>3 951 738</u></u> \$	<u><u>2 981 785</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	257 247 \$	294 656 \$
Produits reportés (note 11)	<u>519 046</u>	<u>300 000</u>
	<u>776 293</u>	<u>594 656</u>
ACTIF NET		
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3 100 706	2 247 508
FONDS D'IMMOBILISATIONS	<u>74 739</u>	<u>139 621</u>
	<u>3 175 445</u>	<u>2 387 129</u>
	<u><u>3 951 738</u></u> \$	<u><u>2 981 785</u></u> \$
ENGAGEMENTS (note 13)		

AU NOM DU CONSEIL,

_____, administrateur

_____, administrateur

PRÉVIBOIS**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	788 316 \$	259 398 \$
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations	32 803	32 704
Amortissement des actifs incorporels	48 870	88 375
Variation de la juste valeur des placements	(54 222)	(92 005)
Perte sur cession d'immobilisations et d'actifs incorporels	-	316
Gain sur cession de placements	<u>(48 557)</u>	<u>-</u>
	767 210	288 788
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	<u>137 152</u>	<u>196 498</u>
	<u>904 362</u>	<u>485 286</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(828 657)	(32 313)
Acquisition d'immobilisations	(16 791)	(17 278)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(3 415)
Produit de cession d'immobilisations	<u>-</u>	<u>87</u>
	<u>(845 448)</u>	<u>(52 919)</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	58 914	432 367
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 048 389</u>	<u>616 022</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>1 107 303</u></u> \$	<u><u>1 048 389</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

PRÉVIBOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2024

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association, constituée en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme but principal de promouvoir la santé et la sécurité des travailleurs des industries de la forêt et des pâtes et papiers. L'association est un organisme sans but lucratif exempté d'impôt.

L'association est responsable de la gestion des mutuelles de prévention des produits de la forêt et du système de tarification du rétrospectif.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations et des actifs incorporels.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une preuve suffisante qu'une entente est survenue, que les services ont été rendus et qu'il n'y a aucune incertitude quant à leur acceptation, que le montant de la vente est fixé ou mesurable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Subventions

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il est raisonnablement certain que les conditions requises pour leur obtention sont respectées et continueront d'être respectées.

Les subventions relatives aux actifs incorporels sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les actifs incorporels auxquels elles se rapportent.

PRÉVIBOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Travaux en cours

La valeur comptable des travaux en cours représente le montant non facturé pour un contrat donné et est déterminée en fonction des heures facturables travaillées. Elle correspond au coût du contrat plus le profit estimatif constaté par l'association jusqu'à ce jour, nets des montants facturés. Si les montants encaissés pour un contrat dépassent les produits constatés par l'association, l'écart est alors présenté à titre de produits reportés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds de caisses, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible ainsi que les placements, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme des éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'association utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'association qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur.

Évaluation ultérieure

L'association évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des certificats de placements garantis.

PRÉVIBOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure (suite)

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placements et des actions de sociétés publiques.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédateurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Ameublement de bureau et matériel informatique	3, 7 et 10 ans
Équipement audiovisuel	10 ans
Équipement technique	10 ans
Films et diaporamas	10 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

PRÉVIBOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Accords d'infonuagique

Au moment de la conclusion d'un accord d'infonuagique avec un fournisseur, l'association répartit la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes en fonction de leur prix de vente spécifique. Les dépenses liées aux immobilisations corporelles et aux droits d'utilisation de biens corporels sont comptabilisées selon les méthodes comptables applicables à ces éléments. Pour comptabiliser les dépenses liées à ces accords qui entrent dans le champ d'application de la NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique, l'association a choisi de ne pas appliquer la mesure de simplification. Elle détermine donc si la composante logicielle de l'accord constitue un actif incorporel logiciel ou un logiciel-service (toute composante logicielle de l'accord qui ne répond pas à la définition d'actif incorporel et aux critères de comptabilisation d'un actif incorporel est un logiciel-service).

Lorsque la composante logicielle de l'accord d'infonuagique ne constitue pas un actif incorporel logiciel, l'association la traite en tant que logiciel-service et comptabilise en charge les frais s'y rattachant lorsqu'ils sont engagés. Dans le cas où il y a des dépenses liées aux activités d'implantation qui sont directement attribuables à la préparation du logiciel-service en vue de son utilisation prévue, l'association a choisi de les comptabiliser en charges lorsqu'elles sont engagées. Les dépenses liées aux activités d'implantation qui ne sont pas directement attribuables à la préparation du logiciel-service sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Lorsque la composante logicielle de l'accord d'infonuagique constitue un actif incorporel logiciel, l'association comptabilise la composante logicielle en tant qu'actif incorporel. Dans le cas où il y a des dépenses liées aux activités d'implantation qui sont directement attribuables à la préparation de l'actif incorporel en vue de son utilisation prévue, l'association les inscrit dans le coût de l'actif incorporel logiciel. Les actifs incorporels sont évalués au coût diminué de l'amortissement cumulé et de toute réduction de valeur dont ils ont fait l'objet. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit 5 ans. Les dépenses liées aux activités d'implantation qui ne sont pas directement attribuables à la préparation de l'actif incorporel logiciel sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

PRÉVIBOIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 DÉCEMBRE 2024****3 - MODIFICATION DE MÉTHODE COMPTABLE****Accords d'infonuagique**

Le 1er janvier 2024, l'association a adopté la nouvelle NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client, qui fournit des indications sur le traitement comptable des dépenses liées à un accord d'infonuagique par le client et sur la question de savoir s'il existe un actif incorporel logiciel dans l'accord. Comme antérieurement, au moment de la conclusion d'un accord d'infonuagique, l'association répartit la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes et détermine si la composante logicielle répond à la définition d'actif incorporel et aux critères de comptabilisation d'un actif incorporel. Lorsque la composante logicielle de l'accord d'infonuagique constitue un actif incorporel logiciel, les dépenses liées aux activités d'implantation qui sont directement attribuables à la préparation de l'actif incorporel en vue de son utilisation prévue continuent d'être inscrites dans le coût de l'actif incorporel logiciel. Comme antérieurement, lorsque la composante logicielle de l'accord d'infonuagique ne constitue pas un actif incorporel logiciel, les dépenses liées aux activités d'implantation directement attribuables à la préparation du logiciel-service en vue de son utilisation prévue sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. L'association continue de comptabiliser en tant qu'actif un paiement d'avance lorsque des services sont payés avant qu'elle les reçoive.

L'association a choisi d'appliquer les modifications de manière rétrospective uniquement aux dépenses liées aux activités d'implantation engagées, dans le cadre d'un accord d'infonuagique, à compter du 1er janvier 2023, conformément à la disposition transitoire permise dans la NOC-20. Elle a également appliqué la NOC-20 de manière rétrospective aux actifs précédemment comptabilisés qui découlent d'un accord d'infonuagique. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les postes des états financiers au 1er janvier 2023.

4 - DÉBITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comptes clients	336 030 \$	370 793 \$
Taxes à la consommation	6 658	-
Intérêts à recevoir	57 343	16 563
Autres	<u>18 495</u>	<u>18 736</u>
	<u>418 526 \$</u>	<u>406 092 \$</u>

PRÉVIBOIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 DÉCEMBRE 2024****5 - TRAVAUX EN COURS**

La méthode de l'avancement des travaux nécessite que la direction estime les coûts nécessaires à l'achèvement de chaque contrat à la date du bilan, dont l'incertitude inhérente ne sera pas résolue avant l'achèvement de chaque contrat. Au 31 décembre 2024, le coût estimatif pour achever tous les contrats en cours est non significatif (également le cas au 31 décembre 2023). Il est raisonnablement possible que ce montant subisse une variation significative dans l'année. Cela pourrait entraîner un changement significatif du montant des produits gagnés, du coût des produits gagnés et du profit brut pour certains ou la totalité des contrats à long terme de la société constatés dans des périodes futures.

Le montant global des coûts engagés et des profits constatés (déduction faite des pertes constatées) à ce jour pour les contrats en cours au 31 décembre 2024, comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux, est de 35 195 \$ (25 604 \$ au 31 décembre 2023). En outre, pour ces contrats en cours au 31 décembre 2024, il n'y a aucune retenue de garantie incluse dans les comptes clients ni aucune avance reçue incluse dans les produits reportés (aucune en 2023).

6 - PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Certificats de placements garantis, 3,55 % à 5,14 %, échéant de février 2025 à mai 2029	1 706 765 \$	607 262 \$
Fonds communs de placements (coût de 238 890 \$; 332 035 \$ en 2023)	242 646	334 986
Actions de sociétés publiques (coût de 200 640 \$; 329 737 \$ en 2023)	<u>327 122</u>	<u>402 849</u>
	2 276 533	1 345 097
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>986 779</u>	<u>115 058</u>
	<u>1 289 754 \$</u>	<u>1 230 039 \$</u>

7 - IMMOBILISATIONS

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Ameublement de bureau et matériel informatique	128 830 \$	97 091 \$	31 739 \$
Équipement audiovisuel	8 821	8 534	287
Équipement technique	43 603	19 569	24 034
Films et diaporamas	<u>1 011</u>	<u>1 011</u>	<u>-</u>
	<u>182 265 \$</u>	<u>126 205 \$</u>	<u>56 060 \$</u>
			<u>72 072 \$</u>

PRÉVIBOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

8 - ACTIFS INCORPORELS

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site web	25 000 \$	12 500 \$	12 500 \$	17 500 \$
Logiciels	<u>524 439</u>	<u>513 510</u>	<u>10 929</u>	<u>56 699</u>
	549 439	526 010	23 429	74 199
Subvention - Site web	<u>9 500</u>	<u>4 750</u>	<u>4 750</u>	<u>6 650</u>
	<u><u>539 939</u></u> \$	<u><u>521 260</u></u> \$	<u><u>18 679</u></u> \$	<u><u>67 549</u></u> \$

9 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'association dispose de deux emprunts bancaires.

Le premier, d'un montant autorisé de 500 000 \$, porte intérêt au taux de base plus 0,5 % et est renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2024, cet emprunt n'était pas utilisé.

Le deuxième, d'un montant autorisé de 60 000 \$, disponible sous forme d'une série de prêts à terme comportant diverses caractéristiques, est renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2024, cet emprunt n'était pas utilisé.

Les deux emprunts sont garantis par les débiteurs d'une valeur nette de 418 526 \$ et par une hypothèque de 850 000 \$ sur les placements temporaires, incluant le compte d'épargne encaisse.

10 - CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs	111 186 \$	126 871 \$
Salaires, bonis et vacances à payer	144 306	154 568
Charges sociales et retenues à la source	1 755	549
Taxes à la consommation	<u>-</u>	<u>12 668</u>
	<u><u>257 247</u></u> \$	<u><u>294 656</u></u> \$

PRÉVIBOIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 DÉCEMBRE 2024****11 - PRODUITS REPORTÉS**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Solde au début	300 000 \$	53 534 \$
Augmentation provenant des opérations de l'exercice	580 000	739 493
Dépenses de l'exercice	<u>(360 954)</u>	<u>(493 027)</u>
Solde à la fin	<u>519 046 \$</u>	<u>300 000 \$</u>

12 - ACCORDS D'INFONUAGIQUE

L'association a comptabilisé des actifs incorporels logiciels liés à des accords d'infonuagique. Les méthodes comptables appliquées à ces actifs incorporels sont présentées à la note 2, avec les méthodes comptables relatives aux autres actifs incorporels, et d'autres informations sont fournies à la note 8 portant sur les actifs incorporels.

Les montants comptabilisés en charges à l'égard des logiciels-services liés à des accords d'infonuagique sont présentés sous les rubriques « Informatique » à l'état des résultats, « Frais de coordination » à l'annexe A et « Informatique » à l'annexe B pour des montants respectifs de 27 414 \$ (23 810 \$ en 2023), 7 133 \$ (6 252 \$ en 2023) et 28 385 \$ (24 905 \$ en 2023). Il n'y a aucune charge directement attribuable à l'implantation des logiciels-services.

L'association n'a aucun engagement liés aux accords d'infonuagique.

13 - ENGAGEMENTS

Les engagements pris par l'association en vertu de contrats de location-exploitation échéant en 2027 totalisent 320 131 \$ et les versements minimums au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2025	116 411 \$
2026	116 411 \$
2027	87 309 \$

14 - INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'association est exposée au 31 décembre 2024 sont détaillés ci-après.

PRÉVIBOIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 DÉCEMBRE 2024****14 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)****Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'association est principalement lié aux comptes clients pour les cotisations et les autres services rendus.

L'association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont la réception finale est raisonnablement assurée en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'association est exposée à ces trois types de risque de marché.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'association détient des placements en dollars américains et, par conséquent, elle est exposée aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2024, 250 809 \$ de ses placements en fonds communs et en actions de sociétés publiques sont libellés en dollars US et convertis en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Vu les conditions actuelles des certificats de placements garantis et des emprunts bancaires, les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'association est principalement exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des actions de sociétés publiques dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

PRÉVIBOIS**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE****ANNEXE A - RÉSULTATS DU RÉTROSPECTIF**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Produits		
Gestion du rétrospectif	<u>614 267 \$</u>	<u>561 888 \$</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	222 393	204 564
Honoraires professionnels	134 132	123 719
Honoraires légaux et médicaux	7 486	2 516
Voyages	2 767	6 653
Frais de coordination	<u>25 363</u>	<u>27 044</u>
	<u>392 141</u>	<u>364 496</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>222 126 \$</u></u>	<u><u>197 392 \$</u></u>

ANNEXE B - RÉSULTATS DES MUTUELLES

Produits		
Cotisations des membres	2 721 300 \$	2 509 120 \$
Formation et interventions	81 700	93 730
Transfert au fonds de réserve et de défense	<u>(580 000)</u>	<u>(739 493)</u>
	<u>2 223 000</u>	<u>1 863 357</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	885 971	842 376
Voyages	6 914	6 306
Communications	2 601	3 621
Loyer, assurances et taxes	28 020	26 927
Honoraires professionnels	257 454	232 401
Dépenses de bureau	7 620	5 872
Frais d'assemblées	-	329
Frais d'inscription	4 458	3 868
Publicité	5 476	3 612
Perfectionnement du personnel	3 979	1 349
Documents et volumes	1 003	995
Location et entretien des photocopieurs	2 878	3 052
Informatique	42 852	40 928
Prévention	<u>600 000</u>	<u>600 000</u>
	<u>1 849 226</u>	<u>1 771 636</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>373 774 \$</u></u>	<u><u>91 721 \$</u></u>

PRÉVIBOIS**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE****ANNEXE A - RÉSULTATS DU RÉTROSPECTIF**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Produits		
Gestion du rétrospectif	<u>614 267 \$</u>	<u>561 888 \$</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	222 393	204 564
Honoraires professionnels	134 132	123 719
Honoraires légaux et médicaux	7 486	2 516
Voyages	2 767	6 653
Frais de coordination	<u>25 363</u>	<u>27 044</u>
	<u>392 141</u>	<u>364 496</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>222 126 \$</u>	<u>197 392 \$</u>

ANNEXE B - RÉSULTATS DES MUTUELLES

Produits		
Cotisations des membres	2 721 300 \$	2 509 120 \$
Formation et interventions	81 700	93 730
Transfert au fonds de réserve et de défense	<u>(580 000)</u>	<u>(739 493)</u>
	<u>2 223 000</u>	<u>1 863 357</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	885 971	842 376
Voyages	6 914	6 306
Communications	2 601	3 621
Loyer, assurances et taxes	28 020	26 927
Honoraires professionnels	257 454	232 401
Dépenses de bureau	7 620	5 872
Frais d'assemblées	-	329
Frais d'inscription	4 458	3 868
Publicité	5 476	3 612
Perfectionnement du personnel	3 979	1 349
Documents et volumes	1 003	995
Location et entretien des photocopieurs	2 878	3 052
Informatique	42 852	40 928
Prévention	<u>600 000</u>	<u>600 000</u>
	<u>1 849 226</u>	<u>1 771 636</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>373 774 \$</u>	<u>91 721 \$</u>



PRÉVIBOIS
SANTÉ · SÉCURITÉ